

Centre expert TDAH - 44

Centres de diagnostic - Pays-de-la-Loire

30 boulevard Jean Monnet - Immeuble Jean Monnet, Rez-de-Chaussée-Haut - 44000 - NANTES

Courriel : bp-uupea@chu-nantes.fr

Site internet : <https://www.chu-nantes.fr/centre-expert-tdah-enfants-adolescents#:~:text=Le%20Centre%20Expert%20TDAH>

Informations générales

Zone géographique concernée	Pays-de-la-Loire, Loire-Atlantique - 44
Service de rattachement	Centre Expert TDAH Enfants/Adolescents Cette unité fait partie du Service de Psychiatrie et Développement, Enfants-Ados-Jeunes Adultes (PSYDEV)
Age du public concerné	Enfant, Adolescent
Age du public concerné	Enfants et adolescents jusqu'à 17 ans.
Spécificité(s) du service	<p>Le Centre Expert TDAH Enfants / Adolescents abrite plusieurs consultations spécialisées de niveau 3 (consultations expertales de recours) autour des Troubles du Neuro-Développement (TND) et de leurs comorbidités psychiatriques chez les enfants et adolescents jusqu'à 17 ans inclus :</p> <p>Le Centre Régional TDAH (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) : dans ce cadre, nous faisons du diagnostic de situations complexes et proposons des prises en charge courtes et innovantes en groupe (groupe d'accompagnement aux habiletés parentales, groupe de remédiation cognitive Pifam, prise en charge psychologique individuelle ou familiale courte et guidance éducative). Nous proposons également régulièrement des formations pour les soignants, les enseignants et les accompagnants, en présentiel ou sous forme de webinaire.</p>
Modalités d'accueil	<p>Pour un bilan diagnostique</p> <p>Les demandes sont traitées en staff pluridisciplinaire. Les dossiers examinés doivent comporter un courrier circonstancié (avec une histoire développementale détaillée) rédigé par un pédiatre ou un pédopsychiatre et l'ensemble des bilans déjà effectués. Ces documents doivent être envoyés à l'adresse suivante bp-uupea@chu-nantes.fr ou à l'adresse postale indiquée en début de page. Si vous êtes déjà patient(e) du service,</p>

vous pouvez contacter directement le membre de l'équipe concerné via l'email qui vous aura été remis lors de votre première rencontre. En cas d'urgence, contacter le 15 et/ou présentez-vous au service des Urgences Pédiatriques / Psychiatriques les plus proches de votre domicile.

Pour une prise en charge groupale

- Inscription au préalable auprès de notre secrétariat
bp-uupea@chu-nantes.fr sur orientation d'un médecin (traitant ou spécialiste).
- Accompagnement aux habilités parentales suite à la pose d'un diagnostic de TDAH : les 12 séances se déroulent un jeudi tous les 15 jours de 12h30 à 14h (hors vacances scolaires) et il est important, en cas d'inscription, de s'engager pour toutes les séances (hors absence exceptionnelle). Ce groupe est animé par une orthophoniste et des psychologues.
- Remédiation cognitive (PIFAM) : les séances ont lieu sur 12 semaines consécutives (hors périodes scolaires) le mercredi de 14h15 à 16h15. Ce groupe est animé par une orthophoniste et une psychomotricienne.